

ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

Je soussigné(e),

Nom Loheac

Prénom Antoine

né(e) le 14/06/1992 à Plié Meir

demeurant

230 rue des pyrenées - 75020 Paris

certifie sur l'honneur héberger à mon domicile ci-dessus mentionné :

Mme, Melle, M (*)

Nom SCHAHMANECHE

Prénom ER WAN

né(e) le 03/01/2002 à IVRY SUR SEINE

de nationalité FRANCAISE

Fait à Paris le 23/04/2024

Signature de l'hébergeur:

Joindre impérativement avec l'attestation d'hébergement:

- > Photocopie justificatif de domicile de moins de 3 mois de l'hébergeur (ex: facture d'électricité, gaz, téléphone portable, internet, avis d'imposition, quittance de loyer)
- > Photocopie de la carte d'identité, permis de conduire ou passeport en cours de validité de l'hébergeur.
- > Photocopie d'un justificatif de l'héberger obligatoire: document officiel montrant la réalité de la résidence du demandeur au domicile de l'hébergeant (feuille d'imposition, titre d'allocations familiales, document pôle emploi, fiche de paie, facture téléphone portable)

Article 441-1

Constitue un faux toute altération frauduleuse de la vérité, de nature à causer un préjudice et accomplie par quelque moyen que ce soit, dans un écrit ou tout autre support d'expression de la pensée qui a pour objet ou qui peut avoir pour effet d'établir la preuve d'un droit ou d'un fait ayant des conséquences juridiques.

Le faux et l'usage de faux sont punis de trois ans d'emprisonnement et de 45000 C d'amende.